



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2023

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **33**

- représentés : **8**

TOTAL **41**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 29 juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, 1^{er} Vice-Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> - M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	- - -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> - Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - -	- Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Laurent FURST	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à M. Bruno EYDER
M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Marianne WEHR	ayant donné procuration à M. Denis TOURNEMAINE
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme Marie-Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Thierry KLEIN, Adjoint de MUTZIG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG
--

**OBJET : FINANCES ET BUDGET – FIXATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS – PISCINES :
REVISION DES TARIFS D'ENTREES**

N° 23-53

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 15-47 du 9 juillet 2015, modifiée et complétée par délibérations successives N° 17-50 du 29 juin 2017 et N° 21-49 du 1^{er} juillet 2021, instaurant les tarifs d'entrées aux piscines actuellement en vigueur ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en ses séances du 13 avril 2023 et 15 juin 2023, instruisant une révision de ces tarifs ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Adrien KIFFEL, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
fixe**

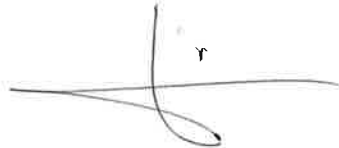
avec effet au 4 septembre 2023, les tarifs d'entrées aux établissements de baignade gérés par la Communauté de Communes, comme suit :

	Tarifs
Entrées individuelles	
Enfants de - de 6 ans	1,20 €
Jeunes de 6 à 18 ans	3,00 €
Adultes	4,20 €
Handicapés enfants – de 18 ans	1,20 €
Handicapés adultes, invalidité à 80%, Étudiants - de 25 ans, Carte Cézam, Adultes de + de 64 ans	3,50 €
Séance « Activité aquagym »	4,80 €
Séance aquabike, aquatraining, trampo-step, trampo-bike, duo surprise	7,20 €
Séance aquaphobie	15,00 €
Location aquabike, tapis de course ¾ heure	4,20 €
Abonnements	
Badge enfants - de 6 ans, handicapés enfants :	
➤ 12 entrées	12,00 €
Badge jeunes de 6 à 18 ans, étudiants – 25 ans, handicapés adultes à 80 %	
➤ 12 entrées	30,00 €
➤ 25 entrées	48,00 €
Badge adultes	
➤ 12 entrées	42,00 €
➤ 25 entrées	72,00 €
➤ à l'année	180,00 €
Badge « Activité aquagym »	
➤ Abonnement trimestriel	110,00 €
➤ Abonnement 25 séances	180,00 €
Badge « Aquabike / aquatraining / trampo-step / duo surprise »	
➤ 10 séances	66,00 €
Caution badge « abonnement »	5,00 €
Entrées groupes	
Comité d'entreprise (10 abonnements à 11 entrées)	300,00 €
Scolaires primaires de la Communauté de Communes	0,00 €
Scolaires secondaires de la Communauté de Communes	2,20 €

Scolaires hors Communauté de Communes (par séance et par classe)	75,00 €
Centres de vacances de la Communauté de Communes	1,20 €
Centres de vacances hors de la Communauté de Communes	2,50 €
Accompagnateurs des Centres de vacances	3,00 €
Association : tarifs des 6 à 18 ans	1,80 €
Association : tarifs adultes	3,00 €
Etablissements spécialisés	2,40 €
Entrées diverses	
Famille : 2 adultes et 2 enfants ou 1 adulte et 3 enfants	12,00 €
Soirée événementielle : 1 h de cours, avec ambiance, lumière, décoration, déguisements, et verre de l'amitié	12,00 €
Activité spécifique : Animation pour les enfants, chasse au trésor ou kermesse	6,00 €
Mise à disposition d'un Maître-Nageur	30,00 €
Location de la piscine à la 1/2 journée	120,00 €
Location de la piscine aux bébé-nageurs	280,00 €
Tarif horaire ligne d'eau	1,80 €
Formations au Brevet National de Sécurité et Sauveteur Aquatique (B.N.S.S.A.)	
Stage « secourisme et sauvetage » (par participant et pour la totalité du stage)	85,00 €
<u>Partie théorique</u> : formation aux Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) (obligatoirement de 39h00) - la formule "week-end" : 3 week-ends complets, - la formule "stages" : 1 semaine complète durant les congés scolaires	290,00 €
<u>Partie spécifique</u> "natation" ou pratique : - la formule "continue" : les lundis soirs de 19h30 à 21h30, - la formule "stages" : 1 semaine complète durant les congés scolaires,	260,00 €
Affiliation du stagiaire à la FNMNS*, (obligatoire)	10,00 €
Assurance professionnelle du stagiaire (obligatoire)	30,00 €
Le recyclage du diplôme de PSE1 (obligatoire tous les ans)	70,00 €
Les formations de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)	60,00 €

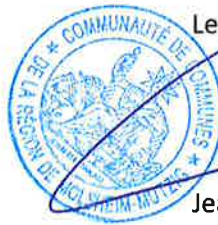
POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président



Jean-Luc SCHICKELE

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 30 juin 2023
- publication sur le site internet le : 30 juin 2023

Acte à classer

DE-23-53

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-30T11-34-31.00 (MI246070529)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230629-DE-23-53-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - FIXATION DES TARIFS DE SERVICES PUBLICS - PISCINES : REVISION DES TARIFS D'ENTREES

Date de décision : 29/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : 23-53 FB - FIXATION TARIFS D'ENTREES PISCINES - REVISIONS DES TARIFS.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **30/06/23** à **11:34**

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date **30/06/23** à **11:34**

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date **30/06/23** à **11:41**